

M. Fulton: Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi l'industrie forestière, qui est la principale industrie du Canada et dont le chiffre d'affaires global a atteint 25.9 milliards de dollars l'année dernière d'après ses propres documents, voit ses crédits amputés de \$31,690,000 dans le budget de dépenses de 1985-1986? Le gouvernement prévoit-il consacrer seulement 175 millions de dollars l'année prochaine contre 207 millions l'année dernière. Comment peut-on justifier cette diminution du budget alors que tout le monde reconnaît, en Colombie-Britannique et dans les autres provinces, que ce secteur est en pleine crise? Nous allons être obligés de réduire de 30 p. 100 le nombre de personnes que l'industrie forestière emploie en Colombie-Britannique.

Il est admis qu'il faudrait dépenser plus de 300 millions par an simplement pour reboiser les forêts bonnes et moyennes dans la seule province de Colombie-Britannique. Le montant prévu dans l'ensemble du budget des dépenses ne correspond même pas à la moitié de ce qu'il faudrait uniquement pour la Colombie-Britannique. Autrefois, sur le plan fédéral, moins de 5c. par dollar étaient reversés au secteur forestier. D'après mes rapides calculs, avec le nouveau budget, c'est maintenant moins d'un cent par dollar qui lui sera reversé. Le ministre pourrait peut-être nous expliquer la raison de ces compressions budgétaires et nous dire aussi, étant donné que les candidats conservateurs avaient promis pendant la campagne électorale que le gouvernement fédéral dépenserait un milliard de dollars par an, où se trouve ce milliard?

M. de Cotret: Monsieur le Président, j'ai noté ce point quand le collègue du député l'a abordé dans sa réplique à ma déclaration. J'espère que le député voudra bien me donner le temps d'étudier cette question en détail. Je me ferai ensuite un plaisir de lui fournir une réponse, ou je demanderai au ministre responsable de ce secteur de s'en charger.

M. Fulton: Monsieur le Président, il me semble que le président du Conseil du Trésor devrait être en mesure de répondre à une question portant sur la principale industrie du Canada. Ce secteur emploie un Canadien sur dix. Le président du Conseil du Trésor n'ignore certainement pas que, selon les évaluations de ses propres fonctionnaires, la Colombie-Britannique aurait besoin, à elle seule, de 300 millions par an. Il n'y a que 175 millions pour l'ensemble du pays.

M. de Cotret: Monsieur le Président, comme je ne voudrais surtout pas fournir des renseignements erronés, je demande au député de bien vouloir nous laisser prendre note de la question afin que je puisse lui donner une réponse exacte.

M. Keeper: Monsieur le Président, le Budget des dépenses que le ministre vient de déposer prévoit d'amputer de 600 postes la Commission de l'emploi et de l'immigration, tout en réduisant le budget de l'assurance-chômage, sous prétexte que le chômage est en baisse. Comme les programmes de création d'emplois du gouvernement ne fourniront que 30,000 années-personnes de travail et que la dernière recrudescence du chômage a été la plus forte qui ait été enregistrée depuis cinq ans, comment le gouvernement peut-il réduire les crédits affectés aux programmes d'emploi?

M. de Cotret: Monsieur le Président, en ce qui concerne les sommes que le nouveau gouvernement va consacrer à la création d'emplois et à la formation professionnelle, si vous examinez soigneusement les chiffres, vous remarquerez qu'en 1984-

Budget principal des dépenses, 1985-1986

1985, le montant total affecté à ces programmes s'élevait à 1.8 milliard. Si vous tenez compte de la somme prévue dans le Budget des dépenses présenté aujourd'hui et de la déclaration que le ministre compétent a faite récemment à la Conférence des premiers ministres, vous verrez que ces crédits ont été augmentés de 2.5 milliards pour 1985-1986 et que 100 millions de plus pourront s'y ajouter. Autrement dit, le nouveau gouvernement a affecté une somme beaucoup plus importante à l'emploi et à la formation professionnelle.

M. Keeper: Monsieur le Président, si le ministre dit vrai, s'il augmente réellement les fonds consacrés à l'emploi, comment peut-il justifier la suppression de 600 postes au ministère de l'Emploi et de l'Immigration? Les gens attendent leurs prestations d'assurance-chômage. Les programmes de création d'emplois doivent être administrés. Comment peut-on supprimer ces postes en ce moment?

M. de Cotret: Monsieur le Président, à ma connaissance, la réduction des effectifs de ce ministère résulte d'une réorganisation et des améliorations technologiques apportées aux systèmes de livraison. Je me ferai toutefois un plaisir d'étudier la question plus à fond avec le ministre compétent si cette réponse ne vous satisfait pas entièrement.

• (1600)

M. Riis: Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor (M. de Cotret). Il suffit de parcourir rapidement le Budget des dépenses pour voir que l'augmentation la plus forte, qui accroît les dépenses de plus de 100 milliards, est le service de la dette qui abordera cette année 5.6 milliards de plus. Le président du Conseil du Trésor ne convient-il pas qu'une baisse importante des taux d'intérêt contribuerait dans une large mesure à éliminer cette hausse de 5.6 milliards?

M. de Cotret: Monsieur le Président, la croissance des dépenses globales et du déficit attribuables au service de la dette est, sans aucun doute, une des principales causes de nos difficultés actuelles. Mon collègue, le ministre des Finances (M. Wilson), a déjà, je le pense bien, répondu maintes et maintes fois à cette question. Nous vivons dans un environnement planétaire où l'interdépendance des diverses économies a pour effet de faire grimper les taux d'intérêt. Nous vivons aussi dans un contexte où le déficit de la taille de celui que nous a laissé en héritage le gouvernement précédent entraîne des effets négatifs sur les marchés intérieurs, nous empêchant ainsi de faire baisser les taux d'intérêt. Je sais que tous les députés espèrent, comme moi, que ces taux finiront par baisser et c'est là certainement l'objectif de notre gouvernement.

M. Riis: Monsieur le Président, ma question supplémentaire porte sur un point qui a déjà été soulevé. La Société du crédit agricole a fait savoir dans son dernier rapport que près de 70 p. 100 des agriculteurs canadiens se trouvaient dans une situation des plus précaires en ce qui concerne la gestion de leurs dettes. Est-il donc juste que dans son budget le gouvernement ait jugé bon de réduire de quelque 400 millions de dollars le portefeuille d'emprunt de la Société du crédit agricole? Le cas échéant, doit-on en déduire par là que le gouvernement cherche à réduire son aide financière au secteur agricole?